

# BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région  
de Bruxelles-Capitale



HORS - SÉRIE  
2013

## LE PATRIMOINE ÉCRIT NOTRE HISTOIRE



**BRUXELLES**  
**CLASSIQUE**  
DU XVIII<sup>e</sup> AU MILIEU  
DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE



UNIVERSITÄT ZÜRICH  
MUSEUM

# Le patrimoine néoclassique à Bruxelles

CHRISTOPHE LOIR

Chargé de cours, Université libre de Bruxelles

« Cette rapide transformation d'une cité qui se rajeunit en s'agrandissant ne saurait guère être bornée aux œuvres d'architecture et de maçonnerie. La vie entière de la population se ressent de la métamorphose de la ville, et un effort aussi remarquable suppose un mouvement de la société elle-même. [...]. Bruxelles n'est plus une cité brabançonne ; c'est une capitale européenne, et ses vieux habitants ne la reconnaîtraient plus si leur tombeau pouvait s'ouvrir après un demi-siècle. »\*

**Alexandre Jamar et Charles Hens, 1844.**

siques de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'essor du néoclassicisme à l'échelle de toute la ville durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le terme néoclassique, comme sa forme nominale néoclassicisme, a été inventé il y a environ un siècle par des historiens de l'art, pour caractériser ce que les hommes et les femmes de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle considéraient alors comme étant de l'art moderne. Comme pour la plupart des courants artistiques, l'invention du terme est postérieure à l'époque où le style s'est développé. Sans entrer dans les débats esthétiques, précisons que, littéralement, le néoclassicisme est un nouveau classicisme, c'est-à-dire un style qui se caractérise par une forme renouvelée de l'héritage de l'Antiquité classique. En effet, ces œuvres sont généralement influencées par l'Antiquité gréco-romaine dont le patrimoine est de mieux en mieux connu à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, principalement grâce aux nouvelles fouilles archéologiques en Italie et aux voyages de plus en plus fréquents en Grèce. Outre l'influence antique, le néoclassicisme se caractérise par une grande épuration. En réaction à la richesse ornementale du baroque et du rococo, nombre d'artistes néoclassiques optent pour un dépouillement ornemental, parfois extrême, dans leurs réalisations. Inspiration antique et épuration formelle caractérisent, à des degrés divers, les réalisations néoclassiques.

**B**ruelles possède un riche patrimoine néoclassique. Le développement du néoclassicisme s'accompagne, outre les aspects stylistiques de la mutation des villes au tournant des temps modernes et de l'Époque contemporaine, tant au niveau des modes d'aménagement que des usages de l'espace public. L'on peut distinguer deux périodes dans le développement du néoclassicisme bruxellois: les premiers ensembles néoclas-

Façade de l'ancien arsenal  
(façade arrière du Koninklijke  
Vlaamse Schouwburg),  
Bruxelles (M. Vanhulst, 2012  
© MRBC).

## LE PATRIMOINE NÉOCLASSIQUE DU SIÈCLE DES LUMIÈRES

À Bruxelles, le néoclassicisme commence vers 1760 avec les réalisations de l'architecte Laurent-Benoît Dewez (1731-1812). Revenu aux Pays-Bas autrichiens en 1758, après plusieurs années de formation à l'étranger, notamment à Rome, Londres et Paris, ce jeune architecte talentueux joue un rôle central dans l'introduction du néoclassicisme dans nos régions. Après avoir obtenu quelques chantiers prestigieux en province (abbayes d'Orval, de Gembloux, d'Affligem, de Saint-Martin à Tournai, de Villers, ainsi que le château de Senefte), il s'impose également à Bruxelles, à partir du milieu des années 1760. De remarquables œuvres de Dewez sont conservées: l'abbaye de Forest (fig. 1) dont les travaux sont inaugurés en 1764; le palais de Charles de Lorraine (fig. 2) où il succède à Jean Faulte en 1766; le fronton sur la maison des Ducs de Brabant sur la Grand-Place réalisé en 1770 (fig. 3); l'hôtel Dewez (fig. 4) modernisé vers 1775 et l'abbaye de Dieleghem à Jette (fig. 5), dont les travaux débutent à la même période. Frontons, ordres classiques, décorations témoignent du goût à l'antique. Citons les colonnes libres d'ordre dorique classique en façade et dans la rotonde intérieure du palais de Charles de Lorraine, le corps d'entrée d'ordre dorique en «arc de triomphe» de l'abbaye de Forest, ou les décorations intérieures du palais abbatial de l'abbaye de Dieleghem. Ces réalisations se caractérisent également par leur sobriété, l'usage de la symétrie et des canons classiques, ainsi que par l'art de la distribution.

C'est aussi à Dewez que l'abbaye de Forest demande de restaurer l'église paroissiale Saint-Pierre à Uccle, mais la reconstruction (entre 1778-1782) est finalement confiée à l'architecte Jean-François Wincqz. Dewez commence à tomber en disgrâce dès les années 1770. Des critiques sont émises, notamment par deux architectes de cette même première génération d'architectes néoclassiques: Claude Fisco et Barnabé Guimard. Ces derniers vont, dans la décennie 1775-1785, doter



**Fig. 1**  
Abbaye de Forest  
(M. Vanhulst, 2012 © MRBC).



**Fig. 4**  
Hôtel Dewez, rue de Laeken  
73-75, Bruxelles (Photo 2012  
© Musée belge de la franc-  
maçonnerie).



**Fig. 2**

Palais de Charles de Lorraine, Bruxelles, arch. Faulte et Dewez (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).



**Fig. 3**

Fronton central de la Maison des ducs de Brabant, Bruxelles (© KIK-IRPA, Bruxelles).



**Fig. 5**

Prélature de l'abbaye de Dieleghem, Jette (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).



**Fig. 6**

Place des Martyrs, Bruxelles  
(M. Vanhulst, 2012 ©MRBC).



**Fig. 8**

Perspective depuis l'église  
Saint-Jacques-sur-Coudenberg  
vers la Montagne de la Cour,  
Bruxelles (M. Vanhulst, 2012  
©MRBC).



**Fig. 7**

Perspective depuis de la rue Saint-Michel vers la place des Martyrs (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

Bruxelles de trois de ses ensembles néoclassiques les plus remarquables: la place Royale, le quartier du Parc et la place des Martyrs (originellement place Saint-Michel).

L'abbé Théodore Augustin Mann, dans son *Abrégé chronologique de l'histoire de Bruxelles*, paru en 1785, retient pour l'année 1774 la destruction de l'ancien palais (dont la chapelle élevée par Charles Quint) en vue de la réalisation de la place Royale, destinée à accueillir la statue du gouverneur général Charles de Lorraine. Cet aménagement inaugure selon ses propres mots le « commencement des grands embellissements »:

« Au mois d'octobre on commença à abattre les murailles & la Chapelle de la vieille cour brûlée, afin de former un emplacement pour une statue de bronze du Duc Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas [future place Royale]. C'est le commencement des grands embellissements de Bruxelles, qui suivirent rapidement dans toutes les parties de cette ville, surtout dans le quartier du Parc & de la Place St. Michel [actuelle place des Martyrs] »<sup>1</sup>.

Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, l'embellissement est une notion-clé, très large, qui précède et annonce le terme « urbanisme ». Embellir, c'est aménager l'espace urbain en tenant compte à la fois des questions esthétiques, sanitaires et pratiques, notamment en ce qui concerne les conditions de circulation. Architectes, ingénieurs, savants, médecins réfléchissent ainsi à l'organisation urbaine générale. Ils planifient de nouveaux projets à l'échelle d'un quartier, voire de l'ensemble de la ville. De Philadelphie à Saint-Petersbourg en passant par Berlin, Londres, Paris, Nancy, Lisbonne ou Stockholm, le mouvement d'embellissement urbain se développe surtout à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une ville des Lumières se doit d'avoir des places uniformes mettant en scène le pouvoir royal, elle doit offrir des habitations confortables, des marchés commodes, des parcs publics, des boulevards plantés, un théâtre monumental, des artères longues et rectilignes.

À Bruxelles, comme le note l'abbé Mann, les embellissements débutent en 1774 avec l'aménagement quasi simultané de la place Royale, du quartier du Parc et de la place des Martyrs. L'ensemble de ces chantiers sera quasi terminé en une dizaine d'années. Les chevilles ouvrières en sont respectivement les architectes Barnabé Guimard (1734-1805) et Claude Fisco (1736-1825). Ils sont de la même génération que Dewez, mais avec eux, les travaux changent d'échelle et témoignent d'une véritable pensée urbanistique. Il ne s'agit plus d'édifices isolés, voire de complexe abbatial, mais de quartiers entiers, tel celui du Parc qui forme avec la place Royale un ensemble de 40 hectares, soit un dixième de la surface de Bruxelles à l'époque. Quant à la place des Martyrs, le projet intègre également le réseau viaire environnant, l'architecture de la place se poursuivant, sur un mode mineur, dans les cinq artères qui y donnent accès.

Ces nouvelles réalisations sont pensées comme des ensembles architecturaux concertés et réguliers, ce dont témoignent notamment l'unité des façades; élément tout à fait neuf dans le paysage bruxellois de l'époque. C'est donc un projet global soumis à une architecture ordonnancée, les acquéreurs de parcelles devant suivre des prescriptions urbanistiques strictes et uniformes en ce qui concerne l'ornementation, les gabarits, les matériaux et les couleurs.

Cette vision d'ensemble se traduit notamment par des jeux de symétrie, appliqués à l'échelle d'une façade, d'une rue ou d'une place. La place des Martyrs (fig. 6) et la place Royale présentent ainsi une composition à symétrie bilatérale perceptible depuis le centre de la place. Quant à la rue de la Loi, il s'agit d'une composition symétrique dont l'axe passerait par le milieu du fronton du palais du Conseil souverain de Brabant (actuel Palais de la Nation).

Outre les jeux de symétrie, notons l'usage d'un autre procédé scénographique: la perspective monumentale, également inédite dans l'es-

pace bruxellois. Ainsi, en arrivant à la place des Martyrs par la rue Saint-Michel, on découvre une perspective d'environ 150 mètres donnant sur la façade de la rue du Persil qui sert de point de fuite (à l'origine aucune statue n'était érigée au milieu de la place) (fig. 7). La façade de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg se percevait quant à elle avec une perspective de 200 mètres depuis la rue Montagne de la Cour (fig. 8 et 10). Dans certaines allées du parc, l'on dispose d'une perspective de près de 500 mètres qui met en exergue certaines façades des rues environnantes (fig. 9a et 9b).

D'un point de vue stylistique, ces ensembles se caractérisent par la sobriété et la régularité. Quelques détails font référence à l'Antiquité classique: ordre classique avec l'usage de la colonne et de frises à l'antique (présence de bucranes, c'est-à-dire de têtes de bœufs, et de patères, c'est-à-dire d'ornements en forme de rosace rappelant l'aspect d'un vase antique, à la place des Martyrs), le portique à colonnes, couronné par un fronton à l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg (fig. 10), la statue de Charles de Lorraine en *imperator* romain sur la place Royale (détruite et remplacée par Godefroid de Bouillon) et les statues du parc évoquant des personnages ou des dieux antiques; certaines de ces statues étant des copies d'antiques célèbres à l'époque (cf. l'Apolon de Médicis).

Les influences de l'architecture française, particulièrement prestigieuse au siècle des Lumières, sont très présentes dans ces différents ensembles bruxellois. Barnabé Guimard, français, a suivi sa formation à l'Académie royale d'Architecture de Paris, où il a bénéficié de l'enseignement de Jean-François Blondel. Les plans pour le quartier Royal, établis par Guimard, sont d'ailleurs envoyés pour avis à Paris à l'architecte Jean-Benoît-Vincent Barré. La place Royale de Bruxelles s'inspire ainsi directement de diverses places royales françaises. Quant à Claude Fisco, créateur de la place des Martyrs, il est aussi marqué par l'architecture française, notamment par le biais des publications de Blondel, alors largement diffusées.

Ces ensembles néoclassiques marquent également des innovations typologiques. Au quartier Royal, c'est la typologie de la place Royale et du parc public qui est introduite à Bruxelles (voir encadré). La mise en scène du pouvoir évolue au Siècle des Lumières, entraînant une reconfiguration des lieux de pouvoir. Le manque de place en ville, l'attrait pour la campagne et les vastes jardins amènent les souverains des Lumières à édifier leur palais en dehors des villes. De Versailles, près de Paris, à Caserte à proximité de Naples, en passant par Schönbrunn dans la périphérie de Vienne, c'est désormais à l'extérieur de l'espace urbain que se déploie l'architecture des cours européennes. À Bruxelles, le duc Albert-Casimir de Saxe-Teschen et l'archiduchesse Marie-Christine d'Autriche, qui succèdent au gouverneur général Charles de Lorraine en 1780, font eux aussi édifier un château dans la campagne environnante: le château de Schoonenberg (1781-1784, actuel château royal de Laeken (fig.11)). Les plans en sont tracés par les architectes Louis Montoyer et Antoine Payen, ainsi que par le duc de Saxe-Teschen lui-même.

La place des Martyrs renouvelle quant à elle la typologie de la place urbaine traditionnelle; à la différence des autres places bruxelloises, elle n'accueille aucun marché et aucune statue n'est placée en son centre, comme dans le cas de la place Royale (le monument aux Martyrs de la Révolution belge ne sera édifié qu'en 1838). Ni place de marché ni place royale, la place des Martyrs est une place uniquement résidentielle dont les dimensions offrent aux riverains un cadre de vie privilégié, un espace à l'abri des embarras de circulation et des nuisances habituelles de la ville de l'Ancien Régime.

Outre la place Royale, le quartier du Parc et la place des Martyrs, une autre place est aménagée: le Nouveau Marché aux Grains. Cet embellissement est confié à Remi Nivoy (1734-1814), élève de Dewez. Cette réalisation offre une place particulièrement commode pour la tenue du marché aux grains. Le soin apporté à cet ensemble s'explique par le fait qu'il

**Fig. 9a**

Perspective depuis l'allée centrale du parc Royal vers la place Royale, Bruxelles (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

**Fig. 9b**

Perspective depuis l'allée centrale du parc Royal vers les façades du Palais de Nation, Bruxelles (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

# LE QUARTIER ROYAL

## UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL DU SIÈCLE DES LUMIÈRES

Comme le note Pierre Lavedan, célèbre historien français de l'urbanisme, le quartier Royal est «un des ensembles les plus importants et les plus parfaits que nous ait laissés l'art urbain du XVIII<sup>e</sup> siècle»<sup>2</sup>. Aménagé au dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce nouveau quartier offrait alors à Bruxelles le visage d'une ville moderne. Il représente aujourd'hui un des plus remarquables exemples européens d'embellissement du siècle des Lumières.

Après avoir étudié de nombreux projets présentés suite à l'incendie de 1731 qui a ravagé l'ancien palais du Coudenberg, le gouvernement décide finalement de faire table rase, de construire une place destinée à accueillir la statue du gouverneur général Charles de Lorraine et de réaménager dans la foulée les jardins du palais en un parc public. Les travaux débutent en 1774 et s'achèvent en moins d'une décennie. Ce quartier s'étend de la porte de Namur au sud à la porte de Louvain au nord, et, des anciens remparts de la seconde enceinte à l'est à la ligne de crête qui sépare la ville haute de la ville basse à l'ouest, occupant une superficie d'environ 40 hectares (un dixième de l'espace urbain *intra muros* de l'époque). Ce quartier, formé par la place Royale et le parc Royal, réunit les plus récentes innovations d'embellissement urbain de l'époque. Il introduit à Bruxelles de nouvelles typologies, participe à la reconfiguration spatiale des fonctions dans la ville, qui s'accompagne de nouveaux usages dans l'espace public.

### TYOLOGIES: UNE PLACE ROYALE ET UN PARC PUBLIC

Le quartier Royal introduit à Bruxelles deux types d'espaces très en vogue au siècle des Lumières: la place Royale et le parc public. Ces deux espaces sont quelquefois associés l'un à l'autre; c'est le cas à Paris, lors du récent aménagement de la place Louis XV (actuelle place de la Concorde), à côté du Jardin des Tuileries.

La place Royale est une place de forme régulière à l'architecture ordonnancée et symétrique, servant d'écrin à une statue Royale placée en son centre et dont elle tire son nom. C'est une nouvelle forme urbaine qui, si l'on tient compte de la présence de ces deux éléments (place et statue) dans un projet contemporain, se développa en France, tant à Paris qu'en province, entre 1685 et 1770. La formule classique se développe, sous Louis XIV (place des Victoires, place Vendôme) et se poursuit sous Louis XV (place de la Concorde). En province, les plus beaux exemples de places royales sont ceux de Bordeaux, Montpellier, Nancy, et Reims. Au moment de l'aménagement du quartier Royal à Bruxelles, le modèle de la place royale à la française commence à se diffuser à l'étranger: à Copenhague (place Amalienborg avec inauguration de la statue en 1768) et à Lisbonne (place du Commerce avec inauguration de la statue en 1775). À Bruxelles, les influences françaises sont clairement identifiables: la statue s'inspire de la place de Valenciennes, l'élévation des façades rappelle celle de la place Royale de Reims et la présence des portiques évoque la formule adoptée à la place de Nancy, toutes trois aménagées récemment.

En ce qui concerne la seconde typologie, celle du parc public, elle est plus novatrice encore. Si, comme aux Tuileries à Paris, au Prater à Vienne ou à *Hyde Park* à Londres, les souverains ouvrent de plus en plus systématiquement les jardins royaux au public, il s'agit le plus souvent d'espaces verts situés en périphérie urbaine. Dans le cas bruxellois, il s'agit d'un espace vert dans la ville, une nature citadine. Les anciens jardins du palais sont complètement réaménagés en vue d'offrir un parc public urbain entouré de quatre artères le long desquelles des bâtiments sont édifiés. Une nouvelle relation s'instaure dès lors entre la nature et l'architecture, phénomène qui se développe en Europe dans les années 1770-1780, notamment lors de l'aménagement du *Royal Crescent* à Bath par John Wood le Jeune et lors du lotissement des jardins du Palais royal à Paris, par Victor Louis.

La formule de la façade avec vue sur parc est inaugurée pour Bruxelles dans le quartier du Parc royal. Le plan du parc offre en outre des perspectives qui mettent en valeur certains édifices. La présence de la nature ne se limite pas au parc lui-même: des massifs de verdure sont plantés pour masquer les perspectives des artères aboutissant sur les vieux remparts à l'est, ou vers les anciennes bâtisses au sud de la place Royale (actuelle rue de la Régence) et les allées du parc prolongent les rues du quartier. Dans cette liaison entre art urbain et art des jardins, le parc bruxellois illustre les principes du théoricien de l'architecture française, Marc-Antoine Laugier qui écrit en 1755: «Il faut regarder une ville comme une forêt. Les rues de celle-là sont les routes de celle-ci, & doivent être percées de même [...]. Faisons l'application de cette idée, & que le dessein [sic] de nos parcs serve de plans à nos villes»<sup>3</sup>. À Bruxelles, le plan du parc continuera au cours du XIX<sup>e</sup> siècle à marquer de son empreinte l'espace urbain environnant, allant au-delà de la ville à l'est, avec le quartier Léopold, dont certaines artères prolongent les allées plantées.

## FONCTIONS : ADMINISTRATION, HABITAT ET LOISIRS

Le quartier Royal s'accompagne également d'une reconfiguration spatiale des fonctions dans la ville. Il est le premier quartier à concentrer à la fois des fonctions politiques, résidentielles et récréatives.

D'un point de vue politique, le quartier Royal innove par le recours à une nouvelle forme urbaine : la place Royale, glorifiant ainsi le souverain - ou son représentant - grâce à la statue royale qui trône en son centre. Il offre également aux autorités l'occasion de bâtir les premiers édifices conçus dès l'origine pour servir aux institutions centrales et dont certains présentent une grande monumentalité (palais du Conseil souverain de Brabant, actuel Palais de la Nation), tout en abritant les premiers hôtels de fonction. Notons que le palais de l'époque, celui du gouverneur général Charles de Lorraine, est bâti sur l'actuelle place du Musée, légèrement en retrait par rapport à la place Royale et que ce n'est qu'en 1815 qu'un palais royal sera édifié le long du parc.

Le quartier Royal est également une vaste opération de lotissement qui aboutit à la construction de plusieurs dizaines d'hôtels particuliers et de maisons bourgeoises. Au niveau résidentiel, il s'agit du premier quartier bruxellois caractérisé par une forme de ségrégation spatiale, puisqu'il concentre sur une vaste superficie des résidents quasi tous issus de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie. Le choix du style néoclassique, c'est-à-dire une architecture à l'antique, fait d'ailleurs référence à la culture savante et élitaine de l'époque. Le style contraste avec l'architecture bourgeoise traditionnelle que l'on trouve alors dans le bas de la ville.

Par ailleurs, le quartier témoigne du développement des loisirs au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le parc invite à la promenade, loisir alors en plein essor. À partir de 1782, les frères Bultos font construire par l'architecte Louis Montoyer un café-restaurant et un théâtre (théâtre du Parc) dans l'enceinte du parc. C'est l'apparition à Bruxelles des jardins d'amusements (*Pleasure Gardens*) alors en vogue et généralement appelés «vauxhall», du nom du lieu du célèbre établissement de loisirs londoniens qui ouvrit ses portes en 1661 et fut réaménagé en 1732. Un second projet de théâtre est proposé dans une brochure en 1785. À quelques centaines de mètres, à l'angle de la rue Ducale et de la rue de Louvain, Laurent-Benoît Dewez érige la première salle de concert construite spécifiquement pour remplir cette fonction : c'est la salle du Concert noble (détruite). S'y tiennent des bals, des concerts, mais aussi des réunions de loges maçonniques. Bref, le quartier Royal concentre, sur un espace réduit, tout l'éventail des loisirs aristocratiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il n'accueille par contre ni marché ni boutiques (à l'exception de quelques vendeurs au vauxhall). La fonction commerciale est repoussée aux limites de cet espace, à la place de Louvain en ce qui concerne le marché et à la rue Montagne de la Cour pour les boutiques. Les nuisances provoquées par la tenue des marchés et par la présence des commerces sont ainsi épargnées aux habitants du quartier.

Le quartier Royal se distingue également par la facilité qu'il offre à ses usagers en termes de mobilité. Il n'était pas simple jusque-là de circuler dans la ville d'Ancien Régime, caractérisée par des rues étroites, sinueuses, sales et encombrées. Les dimensions de la voirie du quartier Royal (place Royale, rues autour du parc) et l'absence de marchés en font des espaces particulièrement carrossables. Pour ceux qui ne pourraient «tenir équipage», comme c'est le cas des habitants de nombreuses maisons de la rue Ducale dont la façade ne présente aucune porte cochère, une station de fiacres, c'est-à-dire de taxis, est installée. Pour les étrangers, il est d'autant plus aisé de se repérer, car il s'agit du premier lieu disposant de plaques indiquant les noms des rues. C'est surtout pour le piéton que le quartier Royal marque une étape cruciale. L'interdiction faite aux voitures et aux cavaliers de pénétrer dans le parc en fait le premier espace piétonnier de Bruxelles. Les promeneurs peuvent dès lors arpenter un lieu privilégié, à l'abri des dangers de la route et des nuisances sonores et olfactives. Aucune roue de carrosse, aucun crottin de cheval. L'aménagement pour les piétons ne se limite d'ailleurs pas au parc lui-même ; il s'étend à l'ensemble du quartier, grâce à la réalisation des premiers trottoirs bruxellois, chemins surélevés séparés de la chaussée par des bornes reliées au moyen de chaînes. Il s'agit d'un aménagement alors relativement rare. Paris l'introduit au même moment que Bruxelles, suivant ainsi la mode anglaise qui avait renoué à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle avec cette pratique d'aménagement déjà présente durant l'Antiquité.

La pratique de la marche par l'élite est alors tout à fait neuve, tant à Bruxelles que dans la plupart des autres villes européennes. L'écrivain français Louis-Antoine de Caraccioli note en 1777 que la pratique de la marche parmi la noblesse européenne est, sauf exception, toute récente : «Excepté Londres, où l'on fut toujours dans l'habitude de courir à pied, la Noblesse en Europe ne connoissoit point le plaisir de marcher ; soit qu'on craignît de compromettre sa grandeur en se mettant au niveau du peuple, soit qu'on eût peur de sa lasser, on ne sortoit qu'en équipage. L'habitude où l'on est à Paris de se répandre dans les différents jardins qui ornent cette Capitale, & qui sont supérieurs à tous ceux de l'Univers, a dessillé les yeux des Européens. Ils osent maintenant descendre de carrosse, & faire usage de leurs pieds»<sup>3</sup>. Ce nouvel usage parmi la noblesse et la haute-bourgeoisie amène les résidents du quartier Royal à placer à côté de leurs portes d'entrée les premiers décrottoirs bruxellois, comme en témoignent encore ceux placés sur les façades de la rue Ducale.

### NOTES

1. LAVEDAN, P., *Histoire de l'urbanisme. Renaissance et Temps modernes*, Paris, 1941, p. 390.

2. LAUGIER, M.-A., *Essai sur l'architecture*, nouvelle édition, Paris, 1755, p. 222-223.

3. DE CARACCIOLI, L.-A., *Paris, le modèle des nations étrangères, ou l'Europe françoise*, Venise-Paris, 1777.

**Fig. 10**  
Église Saint-Jacques-sur-  
Coudenberg, Bruxelles  
(M. Vanhulst, 2012 ©MRBC).



**Fig. 11**  
Château du Schoonenbergh,  
Laeken. Gravure ancienne  
(© AVB).



Fig. 12

Hôtel Mosselman, place du Nouveau Marché aux Grains 24-25, Bruxelles (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

faut assurer la meilleure distribution possible des grains, le pain occupant une place essentielle dans l'alimentation de l'époque. Or, la tenue d'un marché pose de très importants problèmes de circulation, tant en ce qui concerne l'approvisionnement que le déplacement des personnes. Jamais à Bruxelles un espace n'avait été à ce point pensé pour accueillir un marché. Il s'agissait jusque-là de places et même de rues anciennes qui n'offraient pas d'espace ni de débouchés suffisants. Tel était le cas du Vieux Marché aux Grains, simple élargissement d'une artère. Le contraste avec le Nouveau Marché aux Grains est frappant: la place est vaste (elle mesure

120 x 65 mètres), un marquage au sol contribue à organiser rationnellement l'espace, de nombreux débouchés sont percés, des trottoirs offrent aux piétons des espaces de circulation en toute sécurité et des pans-coupés à l'angle des rues facilitent les manœuvres des voitures dans les virages. Piétons, voitures, cavaliers circulent donc rapidement, et en toute sécurité. Autour de la place, des façades sont édifiées, non pas selon un programme architectural uniforme, mais avec une relative homogénéité grâce aux permis de bâtir qui sont imposés aux acquéreurs des parcelles. Il reste quelques beaux exemples de ces maisons, notamment l'imposant

l'hôtel Mosselman (fig. 12) (n<sup>os</sup> 24-25), l'élégante maison abritant à l'origine le bureau des taxes sur les céréales (n<sup>o</sup> 9) et deux hôtels jumelés (n<sup>os</sup> 31-32 et 33-34).

Non loin de cette place, Nivoy avait déjà édifié en 1780 un vaste entrepôt (voir fig. p. 96) pour le gouvernement, en vue de favoriser le grand négoce au port de Bruxelles. Il s'agit d'un édifice isolé, situé au bout du quai au Foin. L'isolement de cet entrepôt permettait de faciliter la circulation autour de l'édifice et de ralentir la propagation du feu en cas d'incendie. La façade principale de cet imposant bâtiment subsiste, à l'arrière du Théâtre flamand. Le style rappelle celui de Dewez (serlienne au-dessus de la porte cochère) et celui de la place Royale (pilastres monumentaux sans base ni chapiteau). Comme Dewez à l'abbaye d'Affligem, Nivoy réalise une serlienne au-dessus de la porte cochère centrale.

#### LE PATRIMOINE NÉOCLASSIQUE DURANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Sous l'influence combinée de l'industrialisation, du développement du capitalisme et d'une forte croissance démographique, les villes européennes de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle connaissent de profondes mutations qui se matérialisent notamment dans les domaines architectural et urbanistique. La situation bruxelloise est particulièrement représentative de cette évolution. La croissance démographique y est impressionnante avec un quasi triplement de la population, en un demi-siècle, passant de 85.000 individus en 1800 à plus de 260.000 en 1856. D'un point de vue politique, le statut de la ville s'affirme à partir de la période hollandaise, durant laquelle elle partage le rôle de capitale avec La Haye. Après la Révolution belge de 1830, son rôle de capitale d'une nouvelle nation couronnera cette évolution. D'un point de vue économique, Bruxelles se présente comme la capitale d'un État qui est le premier, sur le continent, à entrer dans la révolution industrielle. La métamorphose de la ville sera profonde.

Comme dans de nombreuses villes européennes, les autorités publiques tentent à la fois de maîtriser l'urbanisation rapide des faubourgs et de moderniser les quartiers anciens encore peu touchés par les embellissements du siècle des Lumières. Londres, et plus encore Paris, servent de modèle. D'un point de vue stylistique, l'influence française est toujours aussi présente. Le néoclassicisme évolue vers une architecture plus sobre et fonctionnelle, notamment sous l'influence des préceptes de Jean Nicolas Louis Durand, professeur à l'École Polytechnique à Paris. La nouvelle génération d'architectes et ingénieurs, née à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, est imprégnée du goût français et apparaît au moment où Bruxelles entamait ses premières grandes opérations d'embellissement. Les architectes qui marqueront le plus de leur empreinte l'espace bruxellois sont Tilman-François Suys (1783-1861), Jean-Baptiste Vifquain (1789-1854), Nicolas Roget (1790-1865), Henri Parvoes (1790-1873), François Coppens (1799-1873), Auguste Payen (1801-1877).

Ils doivent trouver les moyens d'adapter la ville aux nouveaux défis en matière de mobilité, d'habitat et d'infrastructures. Architectes, mais aussi ingénieurs, sont chargés de tracer de nouvelles voies de circulation, de construire des logements et d'édifier de nouveaux équipements (hôpitaux, prisons, palais de justice, musées, observatoires, etc.). À partir de 1820, les opérations d'embellissement se multiplient à Bruxelles. Voyons successivement les réalisations en matière de voirie, d'habitat et d'équipements.

L'aménagement des voies de circulation occupe une place centrale dans la politique d'embellissement des villes. Une révolution des transports s'amorce alors. L'augmentation croissante du nombre de voitures, la pratique de plus en plus fréquente de la marche par l'élite, le développement des canaux (percement du Canal de Charleroi en 1832), l'arrivée du chemin de fer (1835) imposent des mesures urbanistiques pour fluidifier la circulation urbaine. Des centaines de rues sont percées et des dizaines de places

sont aménagées. On assiste à une diversification des types et des formes d'artères et de places, avec un soin particulier porté à la qualité de l'espace public. De nombreux exemples sont conservés et constituent encore aujourd'hui un riche «patrimoine voyer» néoclassique.

Durant les années 1820-1850, de nouvelles terminologies témoignant d'un renouvellement des formes urbaines font leur apparition. Ce sont tout d'abord les «boulevards»; artères plantées aménagées entre 1819 et 1840 à l'emplacement des anciens remparts autour de la ville, inaugurant un nouveau rapport entre l'espace urbain et ses campagnes environnantes. Ceinturant la ville sur plus de huit kilomètres, les boulevards sont surtout lotis côté ville, laissant des vues sur la campagne. Ils occupent à la fois la fonction de promenade plantée et d'espace de circulation périphérique. Limite administrative, fiscale, mais aussi symbolique, les boulevards font l'objet d'un soin particulier de la part des pouvoirs publics, principalement à l'est où ils longent les quartiers aristocratiques. La formule de l'artère plantée caractérise également les «avenues», dont l'avenue Louise, reliant les boulevards au Bois de la Cambre. Boulevards et avenues participent, avec les nouveaux parcs, au développement de la nature citadine et à la création d'un premier maillage vert autour de la ville, maillage propice à la pratique de la promenade à pied, en voiture ou à cheval.

C'est également durant cette période que les autorités pratiquent les premières percées urbaines, c'est-à-dire la création de longues voies nouvelles à travers un tissu urbain préexistant. Dans le haut de la Ville, le percement de la rue de la Régence jusqu'au Sablon (prouesse technique avec la création d'un pont de fer, premier pont routier bruxellois), le prolongement de la rue Royale jusqu'à la porte de Schaerbeek (rue Royale Neuve) puis au-delà des faubourgs jusqu'à la place de la Reine (rue Royale Extérieure) et de là, l'aménagement de la rue des Palais, formant ainsi un axe sud-nord de près de cinq kilomètres (le «Tracé royal») qui relie le Palais royal de Bruxelles

au château de Laeken. Dans le bas de la ville, l'implantation des premières gares à la place Rouppe et à la place Rogier entraînent le percement d'une longue artère de liaison entre ces deux gares terminus, à travers toute la ville. Mais la densité du bâti rend le projet difficile. Une première percée est réalisée en 1838-1840 avec le tronçon de la rue du Midi qui va de la place Rouppe à la rue des Moines. En 1861-1862, elle sera prolongée jusqu'à la rue au Beurre; la rue des Fripiers sera alors élargie et la circulation pourra aisément traverser la ville en continuant par la place de la Monnaie et par la rue Neuve pour arriver à la place Rogier. Lors du déplacement de la gare du Midi à l'extérieur de la ville, cet axe sera prolongé au sud par l'avenue de Stalingrad. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le percement des boulevards centraux remplacera cet axe avant que la jonction Nord-Midi ne constitue une liaison, cette fois souterraine et ferroviaire, entre les gares bruxelloises au XX<sup>e</sup> siècle.

D'autres nouveaux types de voies apparaissent. On réalise les premières voies de desserte en vue de séparer le trafic local du trafic général. Ce système est inauguré dans le quartier de la rue du Midi. Les parcelles de la première portion de cette rue ont leur façade principale du côté de cette artère, mais cette façade ne peut être pourvue que de portes piétonnes, reléguant ainsi les entrées pour voitures (portes cochères) à l'arrière des parcelles, dans les voies de desserte (rue Van Helmont et rue Rouppe). L'objectif est de réserver prioritairement la rue du Midi à la circulation liée à la présence de la gare.

La rue du Midi et les deux voies de desserte sont parfaitement parallèles. Elles sont reliées par une rue perpendiculaire (rue Philippe de Champagne), l'ensemble formant les deux premiers îlots réguliers à Bruxelles. Au même moment dans les faubourgs, ce principe des îlots réguliers est multiplié à l'échelle de tout un quartier grâce au plan en damier que l'architecte Tilman François Suys adopte pour le quartier Léopold. Dans ce plan dessiné en 1838, l'espace est ainsi organisé rationnelle-

ment avec des rues rectilignes se croisant à angle droit et formant des îlots et des places, carrés ou rectangulaires. Ce mode de quadrillage des rues est très en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle, pensons à l'urbanisation de l'île de Manhattan dont le célèbre plan en damier est adopté en 1811.

Comme les artères, les formes et les fonctions des places sont elles aussi profondément renouvelées durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Sauf exception, c'est le cas de la place d'Orange (actuelle place des Barricades (fig. 13), les places aménagées à cette époque sont avant tout conçues comme des espaces de circulation ou de stationnement, témoignant ainsi de l'affectation quasi exclusive de l'espace public au trafic hippomobile. La plupart d'entre elles sont des places-interfaces ayant pour fonction essentielle de fluidifier la circulation aux entrées de la ville. Certaines s'apparentent à un élargissement de rue sur un plan rectangulaire, telles la place de Ninove et la place d'Anvers, cette dernière étant depuis, intégrée dans la rue de Laeken perdant ainsi son statut de «place». Les premières places de gare adoptent la même morphologie, mais avec de plus grandes dimensions: la place Rouppe et la rue du Midi, la place Rogier et la rue Neuve, la place du Luxembourg et la rue du Luxembourg.

Les autorités portent un soin tout particulier à la qualité de ces espaces publics. Les nouvelles places et artères reçoivent des dénominations savamment réfléchies. Les unes jouent une fonction mémorielle (les premiers toponymes faisant référence à un personnage contemporain apparaissent sous la période hollandaise), les autres servent de repères urbains. Ces dénominations, qui constituent aujourd'hui un véritable patrimoine toponymique, sont systématiquement matérialisées par des plaques de rues et diffusées par des plans de ville, de plus en plus nombreux et précis.

Places et artères sont en outre systématiquement pourvues de trottoirs le long des façades pour le confort des piétons. Les fonctions de cet espace piéton-



**Fig. 13**

Place des Barricades, Bruxelles  
(W. Robberechts ©MRBC).



**Fig. 14**

Galeries royales Saint-Hubert,  
Bruxelles (M. Vanhulst, 2012  
©MRBC).

nier évoluent. Dans les années 1820, au quartier de la Monnaie et le long de la rue Montagne de la Cour et de la rue de la Madeleine, les trottoirs permettent aux promeneurs de pratiquer en toute sécurité le lèche-vitrine, ceux-ci étant contemporains du développement des vitrines commerciales permises notamment grâce à l'amélioration des techniques de vitrage. Le quartier de la Monnaie voit la création du premier passage couvert piétonnier avec boutiques (passage de la Monnaie, 1819, détruit). Vingt ans plus tard, ce sont les trottoirs de la rue du Midi qui renouvellent la fonction des trottoirs, ceux-ci étant élargis à trois mètres, soit un tiers de plus que les trottoirs de l'époque, avec pour objectif, comme l'indique la section des travaux publics, «qu'au moyen de trottoirs semblables, les piétons pourront contracter la bonne habitude de se servir uniquement de ceux-ci & de cette manière, abandonner pour leur commodité & leur sûreté, le pavage des rues aux voitures & aux cavaliers»<sup>2</sup>. C'est dans ce contexte de tentative de séparation stricte des flux de circulation que l'architecte Jean-Pierre Cluysenaar conçoit ses premiers projets pour les galeries royales Saint-Hubert, véritable rue piétonne monumentale. En effet, si le passage de la Monnaie était encore à l'échelle d'un trottoir (2,5 mètres de largeur), les galeries royales Saint-Hubert (fig. 14) sont à l'échelle de la rue (huit mètres de largeur pour le passage principal). En outre, la longueur passe de 25 mètres à 213 mètres.

Au soin porté aux odonymes et à l'aménagement des trottoirs, on peut également ajouter l'amélioration de l'éclairage public grâce à l'utilisation du gaz à partir des années 1820. Enfin, l'intérêt porté à l'espace public se marque par les premières statues (à l'exception de celle de Charles de Lorraine en 1775) et monuments élevés sur les principales places et artères néoclassiques, à partir de la fin de la décennie de 1830: la statue du Général Belliard (rue Baron Horta, 1838), le monument aux Martyrs de la Révolution (place des Martyrs, 1838), la statue d'André Vésale (place des Barricades, 1847) et celle de Godefroid de Bouillon (place Royale, 1848), la sta-

tue de Charles de Lorraine (place du Musée, 1838), le monument à Nicolas Rouppe (place Rouppe, 1850).

Des milliers d'habitations aux façades néoclassiques sont édifiées le long de ces nouvelles rues et places. La croissance démographique engendre une forte demande de logements, surtout à partir de la période hollandaise. Rappelons le triplement de la population durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ! La valeur des habitations augmentant sans cesse, des individus de plus en plus nombreux se lancent dans la spéculation immobilière.

L'on peut distinguer trois types d'habitat: les demeures de prestige, les hôtels particuliers et les maisons bourgeoises. Dans les années 1820 et 1830, ces habitations sont essentiellement construites dans le périmètre de la seconde enceinte et le long des boulevards. À partir des années 1830, avec l'extension urbaine, ce sont surtout dans les faubourgs que s'élèvent les nouvelles habitations.

Occupant une vaste superficie foncière avec leurs bâtiments et leurs jardins, les demeures de prestige sont principalement édifiées dans les faubourgs, généralement dans les régions non encore urbanisées, c'est-à-dire dans les campagnes environnantes. Citons parmi les plus beaux exemples conservés le pavillon Malibran à Ixelles (fig. 15) (actuelle maison communale d'Ixelles), le château Eenens à Schaerbeek (actuelle Maison des Arts) et le château Bischoffsheim à Watermael-Boitsfort (actuelle International School of Brussels) (fig. 16).

Les hôtels particuliers de l'aristocratie et de la haute-bourgeoisie sont principalement construits dans les nouveaux quartiers prestigieux à l'est de la ville, lors du prolongement de la rue Royale, de l'aménagement de la portion orientale des boulevards (une très belle enfilade d'hôtels est conservée le long du boulevard de Waterloo (fig. 17) et de la création du quartier Léopold. Ils se distinguent souvent des maisons bourgeoises par leur largeur (minimum trois travées), un traitement architec-

tural plus monumental et la présence d'une porte cochère et d'un balcon en ferronnerie.

Les habitations bourgeoises sont évidemment beaucoup plus nombreuses. Le plus souvent elles sont dotées uniquement de portes piétonnes, leurs habitants n'ayant pas les moyens d'entretenir un équipage. Le traitement des façades varie d'une ornementation parfois assez présente (encadrement des baies, frise, corniche, traitement en relief) à une sobriété extrême avec une façade plate dépourvue de toute ornementation, à l'exception toutefois de bandeaux délimitant les étages. Dans les années 1820, quelques ensembles résidentiels bourgeois font l'objet d'une architecture ordonnée à l'échelle d'une place (place d'Orange, actuelle place des Barricades par Nicolas Roget en 1824) ou d'une rue présentant une composition symétrique, les façades se faisant face étant identiques (rue Coppens par François Coppens en 1827 et rue de l'Infirmier par Henri Partoes en 1828-1829). Ailleurs, l'on peut retrouver un traitement concerté, à l'échelle de deux ou trois habitations, mais la plupart du temps, chaque maison présente un traitement autonome tout en préservant une certaine homogénéité à l'échelle de la rue, homogénéité favorisée par l'imposition d'un permis de bâtir dès les années 1820. C'est surtout dans les premiers faubourgs urbanisés durant la période 1830-1850 que l'on trouve des rues entièrement bordées de maisons bourgeoises néoclassiques: à Saint-Josse-ten-Noode (sur l'ensemble de la commune, Saint-Josse étant la commune des faubourgs qui connaît l'urbanisation la plus précoce et la plus rapide), mais aussi à Ixelles (des environs de la porte de Namur jusqu'aux environs de l'actuelle place Fernand Cocq) et dans quelques autres noyaux urbains, par exemple à Molenbeek-Saint-Jean (début des chaussées d'Anvers et de Gand), à Saint-Gilles (quartier Louise et début de la chaussée de Charleroi) et à Schaerbeek (autour de la place de la Reine).

La croissance démographique, mais aussi l'évolution de la société et de ses

**Fig. 15.**

Pavillon Malibran, Ixelles  
(M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

**Fig. 16**

Château Bischoffsheim,  
Watermael-Boitsfort  
(M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

**Fig. 17**

Porte de Namur, Bruxelles.  
Enfilade néoclassique  
(M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

besoins imposent également la création de nouveaux équipements collectifs dans les villes européennes de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle; et ce d'autant plus à Bruxelles, dont le récent statut de capitale accentue encore ce phénomène. Prisons, palais de justice, casernes de gendarmerie témoignent de la révolution pénale et de la réorganisation du système judi-

ciaire et policier. Théâtres (fig. 18a et fig. 18b), musées, jardins botaniques, observatoires sont le reflet du développement scientifique et de l'avènement des loisirs. Les nouveaux palais et bâtiments parlementaires révèlent eux une évolution de la légitimité et de la représentation politique. Hôpitaux et hospices traduisent la sécularisation des missions d'aide aux

malades. Les gares enfin matérialisent la révolution des transports.

La création de ces nouveaux équipements implique un renouvellement des typologies architecturales des édifices urbains en tenant compte des spécificités propres à chacun de ces bâtiments (sécurité, circulation, éclairage, acoustique, hygiène, etc.).



Fig. 18a

Théâtre royal de la Monnaie, Bruxelles (M. Vanhulst, 2012 ©MRBC).



Fig. 18b

Théâtre royal de la Monnaie. Portique carrossable sous la colonnade (M. Vanhulst, 2012 ©MRBC).

En s'inspirant de modèles étrangers - en particulier des modèles français, anglais et allemands - les architectes introduisent à Bruxelles de nombreuses innovations telles que la structure cellulaire pour une prison (prison des Carmes), le portique carrossable (voir fig. 18b), et la galerie piétonne pour le théâtre (Théâtre royal de la Monnaie), la structure en hémicycle pour une salle de réunion (Palais des États Généraux, actuel Palais de la Nation), l'éclairage zénithal pour l'exposition des œuvres d'art (musée des Beaux-Arts), l'utilisation du fer et du verre pour une serre (Jardin botanique), une toiture modulable pour une institution scientifique (ancien Observatoire). Certains architectes se spécialisent dans une typologie particulière; c'est le cas d'Henri Par toes qui s'investit dans l'architecture hospitalière. Formé dans les services du génie de l'armée napoléonienne, influencé par les théories de l'École Polytechnique de Paris, il édifie de nombreux hôpitaux et hospices en qualité d'architecte de l'Administration des Hospices civils de Bruxelles: le Grand Hospice (1822-1829, actuel Institut Pachéco) (fig. 19), les Hospices réunis situés entre les rues d'Accolay et des Alexiens (en partie conservés, 1829), l'Hospice Pachéco sur le boulevard de Waterloo (1829-1835, détruit), l'Hospice des Orphelines situé rue du Midi (actuelle Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, 1843) et l'hôpital Saint-Jean sur le boulevard du Jardin botanique (détruit, 1837-1842), premier exemple belge d'architecture hospitalière pavillonnaire.

La nationalisation des biens du clergé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et l'aménagement des boulevards extérieurs au début du siècle suivant représentent des opportunités foncières permettant une véritable réflexion sur la localisation des équipements dans la ville.

Au fur et à mesure de l'implantation des nouveaux édifices, la fonction politique et administrative du quartier Royal s'affirme avec le nouveau Palais royal (place des Palais), un palais princier (Palais d'Orange, actuel Palais des Académies) (fig. 20), la reconversion de

l'ancien Palais du Conseil souverain de Brabant en palais des représentants de la Nation (actuel Palais de la Nation) et, près du Sablon, l'installation d'un palais de justice (détruit, actuelle place de la Justice). Cette fonction politique se double d'une fonction culturelle avec l'ouverture du musée des Beaux-Arts (place du Musée) qui annonce le futur quartier des Arts. Dans le bas de la ville, la fonction commerciale et culturelle s'affirme avec la construction d'un nouveau Marché aux Poissons (détruit) du quartier de la Monnaie qui comprend le théâtre, un passage couvert avec boutiques et plusieurs cafés réputés. De l'autre côté de la Senne, l'ancien Grand Béguinage est transformé en Grand Hospice. Le long des boulevards, le tronçon septentrional accueille deux institutions scientifiques (Jardin botanique et observatoire) ainsi qu'un hôpital (hôpital Saint-Jean). Sur les boulevards orientaux, on place un hospice (hospice Pachéco) et une caserne de gendarmerie. Au sud, une école est construite (école communale n°6). Quant aux boulevards occidentaux, le long du récent canal de Charleroi, l'implantation des premiers abattoirs et d'un entrepôt renforcent le caractère industriel de l'ouest de la ville. C'est aussi le long des boulevards que s'implantent les deux premières gares monumentales de Bruxelles: la gare du Nord (1841-1862, détruite) et la gare du Midi (1864-1869, détruite), édifiées respectivement par François Coppens et Auguste Payen. Le long des boulevards, qui marquent encore la limite fiscale de l'espace urbain, sont érigés à chaque porte d'élégantes paires symétriques de pavillons d'octroi (l'octroi étant la taxe perçue sur toute marchandise entrant dans la ville; elle ne sera supprimée qu'en 1860); on peut encore apprécier ceux réalisés par l'architecte Auguste Payen aux portes d'Anderlecht, de Ninove (fig. 21) et de Namur (déplacés à l'entrée du Bois de la Cambre, au bout de l'avenue Louise). Quant aux faubourgs, leur rapide urbanisation à partir des années 1840 impose la construction de maisons communales et d'églises paroissiales. L'ancienne maison communale de Laeken (rue des Palais Outre-Ponts) est l'une des premières. En ce qui concerne les églises destinées à faire face à l'accroissement



**Fig. 19**

Façade de l'Institut Pachéco, Bruxelles. Perspective à partir de la rue de l'Infirmierie (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).



**Fig. 20**

Palais du prince d'Orange (actuel Palais des Académies), Bruxelles (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

du nombre de paroissiens, plusieurs sont érigées dans les années 1840, mais elles se teignent tantôt d'une facture néo-romano-byzantine (église Sainte-Marie par Henri Désiré Louis Van Overtraeten au bout de la rue Royale) tantôt d'une facture néo-renaissante (l'église Saint-Joseph élevée par Tilman-François Suys (fig. 22) pour l'aristocratique quartier Léopold ou l'église Saints-Jean-et-Nicolas construite par J.P.J. Peeters à la rue de Brabant (fig. 23).

Outre le renouvellement des typologies architecturales et la réflexion sur la localisation des équipements, une autre innovation est l'architecture même des bâtiments et leur relation avec l'environnement urbain. Ces édifices donnent parfois lieu à de vastes opérations d'embellissement à l'échelle de tout un quartier. Le réseau viaire ainsi que les façades environnantes participent à la mise en scène de l'édifice principal. L'un des plus beaux exemples est le quartier du Grand Hospice avec les rues de l'Infirmierie et du Grand Hospice: la première, située dans l'axe de la partie centrale de la façade principale, offre une perspective monumentale; la seconde, longeant cette façade, s'élargit pour offrir le dégagement nécessaire à la perception de l'ensemble. En outre, les façades ordonnancées de ces deux artères évoquent l'Hospice lui-même par de subtiles citations architecturales, mais sur un mode mineur.

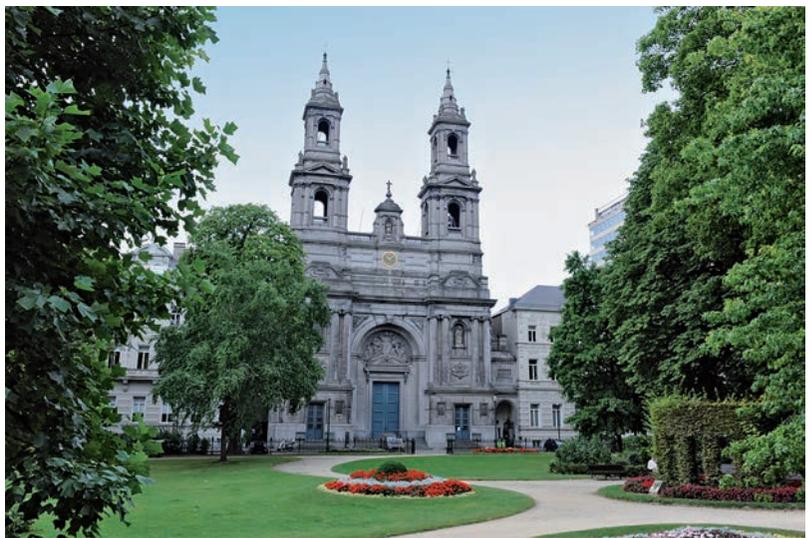
## VERS D'AUTRES STYLES HISTORIQUES

En s'inspirant de l'Antiquité classique, le néoclassicisme inaugure les styles dits historiques qui se diversifieront surtout à partir des années 1840 avec le néo-baroque, le néogothique, le néo-Renaissance et le néoroman. Le développement des styles historiques témoigne d'un intérêt croissant pour les monuments anciens; il est contemporain d'une sensibilisation à la conservation des monuments qui, s'institutionnalise en 1835 avec la création de la Commission royale des Monuments. On trouve parmi ses membres des archi-



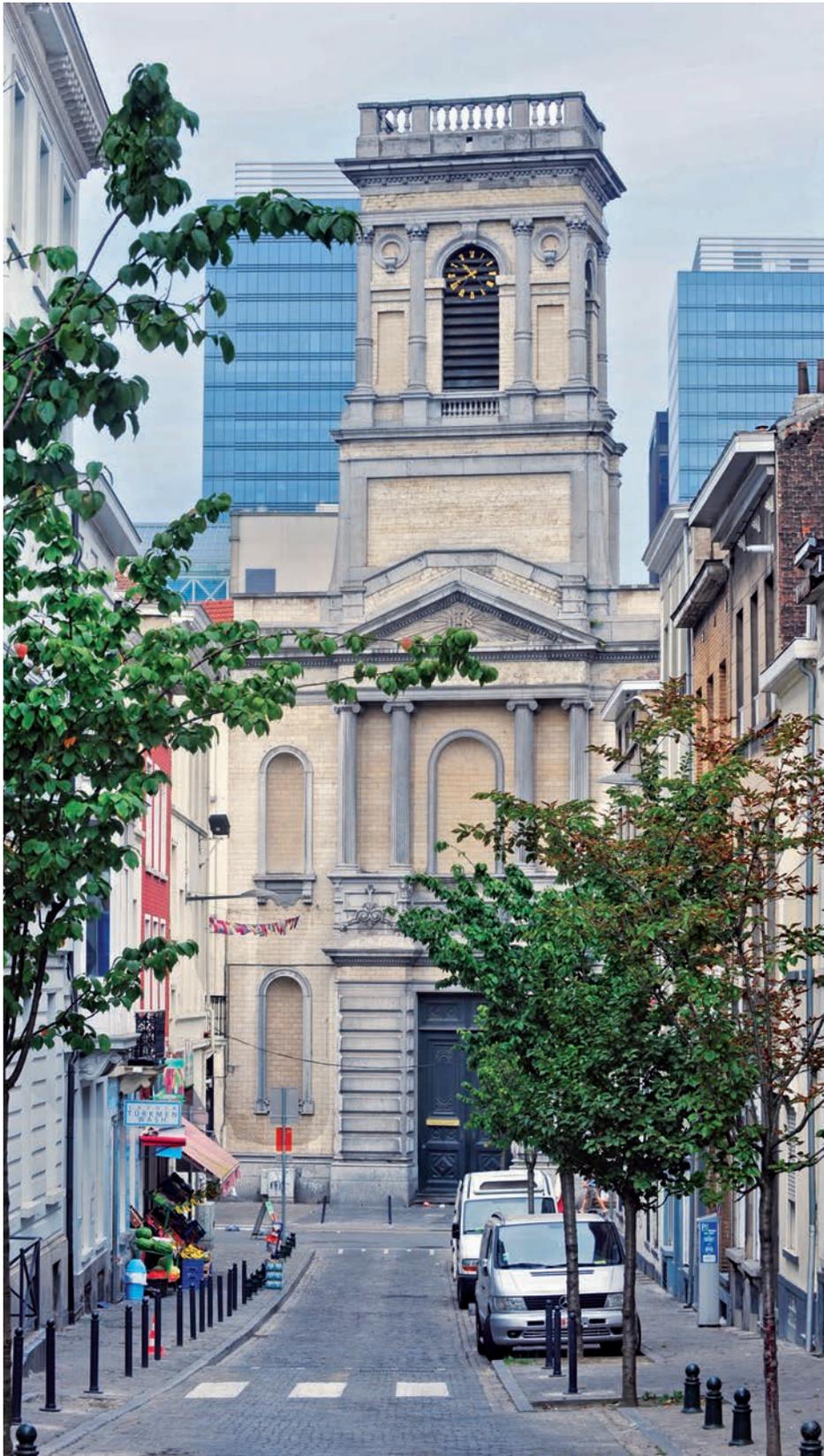
**Fig. 21**

Pavillon d'Octroi, porte de Ninove, Bruxelles (M. Vanhulst, 2012 ©MRBC).



**Fig. 22**

Église Saint-Joseph, square Frère Orban, Bruxelles (M. Vanhulst, 2012 ©MRBC).

**Fig. 23**

Église Saint-Jean-et-Nicolas,  
Schaerbeek (M. Vanhulst, 2012  
© MRBC).



Fig. 24a

Façade néoclassique (JAMAR, A., HEN, Ch., *La Belgique monumentale, historique et pittoresque*, 1844, p. 209 © KBR).

tectes néoclassiques de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle: Tilman François Suys, Nicolas Roget et Henri Par-toes. En lien avec leur activité au sein de la Commission royale des Monu-ments, plusieurs d'entre eux seront chargés de la restauration d'édifices anciens. Tilman François Suys parti-cipera ainsi à la restauration de l'Hô-tel de Ville de Bruxelles, de l'église Saints-Pierre-et-Guidon à Anderlecht, de la collégiale Sainte-Gudule, de l'église Saint-Servais à Schaerbeek, de l'église Saint-Jean-Baptiste au Bégui-nage et de l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs architectes marquent la transition entre le néoclassicisme et les autres styles historiques. C'est le cas de Jean-Pierre Cluysenaar (1811-1880) et de Joseph Poelaert (1817-1879). Après un bref passage par l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles en 1826, Cluysenaar poursuit sa formation auprès de l'architecte Tilman-Fran-çois Suys jusqu'en 1835. Durant les premières années de l'indépendance, Cluysenaar s'impose comme l'un des principaux architectes belges, s'ins-pirant aussi bien de la Renaissance que du gothique et préfigurant ainsi

l'éclectisme de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les galeries royales Saint-Hubert (1845-1847) témoignent fort bien de cette transition de styles, entre le néoclassicisme et le néo-Renaissance. Cluysenaar est très actif au sein de la Commission royale des Monu-ments, dont il devient vice-président en 1862. Quant à Poelaert, si ses pre-mières œuvres relèvent encore du néo-classicisme (par exemple l'école com-munale n° 6 du boulevard du Midi), sa production ultérieure trouve son ins-piration dans divers courants archi-tecturaux qui bientôt se mélange-ront dans un éclectisme dont l'œuvre maîtresse est bien sûr le monumental Palais de Justice.

## CONCLUSIONS

Entre 1770 et 1850, l'architecture néo-classique s'est diffusée partout dans la ville et dans les faubourgs en pleine urbanisation. La physionomie de la ville s'est profondément transformée, tant en ce qui concerne l'architecture que la voirie. Le développement de ce style s'est également accompagné d'une mutation profonde de la société, ce dont les contemporains sont bien conscients. Ainsi, les auteurs de *La Belgique monumentale, historique et pittoresque* (1844), (fig. 24a et 24b) lorsqu'ils analysent l'architecture de Bruxelles durant les cinquante dernières années (c'est-à-dire la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle), utilisent les termes de «rapide transformation» et de «métamor-phrase». Bien que leur publication soit surtout consacrée à l'architecture, ils soulignent qu'au-delà de la transfor-mation du bâti, on assiste à «un mou-vement de la société elle-même»:

«cette rapide transformation d'une cité [...] ne saurait guère être bor-née aux œuvres d'architecture et de maçonnerie. La vie entière de la popu-lation se ressent de la métamorphose de la ville, et un effort aussi remar-quable suppose un mouvement de la société elle-même. [...]

Bruxelles n'est plus une cité braban-çonne; c'est une capitale européenne, et ses vieux habitants ne la reconnaî-traient plus si leur tombeau pouvait s'ouvrir après un demi-siècle»<sup>3</sup>.



Fig. 24b

Parc de Bruxelles et Palais de la Nation (JAMAR, A., HEN, Ch., *La Belgique monumentale, historique et pittoresque*, 1844, p. 198 © KBR).

## NOTES

\* JAMAR, A. et HENS, C., *La Belgique monumentale, historique et pittoresque*, Bruxelles, 1844, p. 210.

1. Abbé MANN, *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1785, première partie, p. 253.

2. AVB, Travaux publics, 26157, minute de la lettre de la section des travaux publics de la Ville au Conseil communal, le 12 mars 1840.

3. *La Belgique monumentale, historique et pittoresque*, Bruxelles, A. Jamar et Ch. Hen, 1844, p. 210.

## BIBLIOGRAPHIE

*Bruxelles, construire et reconstruire. Architecture et aménagement urbain 1780-1914*, Bruxelles, 1979.

CABRIS, E., *La Monnaie. Chronique architecturale de 1696 à nos jours*, Bruxelles, 1996.

COEKELBERGHS, D., LOZE, P. (éds), *Un ensemble néo-classique à Bruxelles: le Grand Hospice et le quartier du Béguinage*, Bruxelles, 1983 (Monographies du Patrimoine artistique de la Belgique).

CONDE REIS, G. (éd.), *Galerries Saint-Hubert. Histoire & restauration*, Bruxelles, 1998.

D'HAINAUT-ZVENY, B. (éd.), *La Place des Martyrs*, Bruxelles, 1994.

DELVOYE, C., *Le Palais des Académies. Esquisse historique*, Bruxelles, 1980.

DUQUENNE, X., *L'avenue Louise à Bruxelles*, Bruxelles, 2007.

DUQUENNE, X., *Le Parc de Bruxelles*, Bruxelles, 1993.

EGGERICX, L., VAN QUORIE, C., *Les Boulevards extérieurs. De la place Rogier à la porte de Hal*, Bruxelles, 1998 (Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire, 22).

GOEDLEVEN, E., *Het Martelaarsplein te Brussel. Gedenkteken van de Belgische onafhankelijkheid en zetel van de Vlaamse Regering*, Bruxelles, 1996.

GOEDLEVEN, E., *L'Hôtel Errera. Résidence officielle du gouvernement flamand*, Louvain, 2003.

*Le Parlement de la Communauté française de Belgique*, Tournai, 2003.

*Le quartier du Béguinage et le Grand Hospice*, Bruxelles, 1994 (Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire, 4).

LOIR, C., *Bruxelles néoclassique. Mutation d'un espace urbain*, Bruxelles, 2009 (collection Lieux de Mémoire).

RICQUIER, J.-C., VAN LOO, A., HENNAUT, E., et. al., *Le Botanique de 1829 à nos jours*, Bruxelles, 1993.

ROGGEMANS, M.-L. (éd.), *Tracé royal. Quelques réflexions à propos d'art urbain*, Gand, 1995.

SMOLAR-MEYNART, A., VAN-RIE, A. (éds), *Le Quartier royal*, Bruxelles, 1998.

SOMERHAUSEN, L., VAN DEN STEEN, W., *Le Palais de la Nation*, Bruxelles, 1981.

SPAPENS, C. (éd.), *Ensembles architecturaux en région bruxelloise*, Bruxelles, 1997.

SPAPENS, C. (éd.), *Les boulevards extérieurs. De la porte de Hal à la place Rogier*, Bruxelles, 2005 (Bruxelles Ville d'Art et d'Histoire, 40).

VAN YPERSELE DE STRIHOU, A., *Laeken: un château de l'Europe des Lumières*, Paris-Louvain-la-Neuve, 1991.

VANDENDAELE, R. (éd.), *Poelaert et son temps*, Bruxelles, 1980.

WASSEIGE, M., *Le quartier Royal*, Bruxelles, 1995 (Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire, 15).

#### COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Ode Goossens, Isabelle Leroy, Muriel Muret, Cecilia Paredes et Brigitte Vander Bruggen avec la collaboration de Pascale Ingelaere et Anne-Sophie Walazyc pour le cabinet de Charles Picqué, Ministre-Président chargé des Monuments et Sites.

#### SECRÉTARIAT

Cindy De Brandt et Linda Evens

#### COORDINATION DE PRODUCTION

Koen de Visscher

#### RÉDACTION

Françoise Aubry, Claire Billen, Paulo Charruadas, Odile De Bruyn, Quentin Demeure, Stéphane Demeter, Michel de Waha, Daniel Geerinck, Eric Hennaut, Catherine Leclercq, Christophe Loir, Marc Meganck, Benoit Mihail, Philippe Sosnowska, Sven Sterken, Christophe Vachaud, Linda Van Santvoort, Patrick Viaene,

#### TRADUCTION

Gitracom

#### RELECTURE

Elisabeth Cluzel, Michèle Herla et le comité de rédaction.

#### GRAPHISME

supersimple.be

#### IMPRESSION

Dereume Printing

#### REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Julie Coppens, Alice Gerard et Alfred de Ville de Goyet (Centre de Documentation de l'Aménagement du Territoire et du Logement), Marcel Vanhulst (Direction Communication Externe).

#### ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale - Direction des Monuments et Sites, CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

#### CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

*Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.*

#### IMAGE DE COUVERTURE

Vue nocturne sur Bruxelles à partir de l'avenue Louise (M. Vanhulst, 2012 © MRBC)

#### LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACPASB - Archives du Centre Public d'Aide Sociale de Bruxelles  
AAM - Archives d'Architecture Moderne  
AGR - Archives générales du Royaume  
ARB - Académie royale de Belgique  
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles  
DMS - Direction des Monuments et Sites  
KBR - Bibliothèque royale de Belgique  
KIK-IRPA - Institut royal du Patrimoine Artistique (Bruxelles)  
MRAH - Musées royaux d'Art et d'Histoire (Bruxelles)  
MRBC - Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Centre de Documentation de l'Administration du Territoire et du Logement  
MVB - Musée de la Ville de Bruxelles - Maison du Roi  
SIWE - Steunpunt industrieel en wetenschappelijk erfgoed  
SRAB - Société royale d'Archéologie de Bruxelles  
VIOE - Vlaams Instituut voor het Onroerend Erfgoed

#### ISSN

2034-578X

**Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel « Erfgoed Brussel ».**